



Inkingi
Forces Démocratiques Unifiées
United Democratic Forces

++31 623075674 ++32 477813062 info@fdu-udf.org www.fdu-udf.org
Postbus 3124 2280 GC Rijswijk Netherlands

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le communiqué du Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération du Gouvernement rwandais tendant à remettre en question les mandats d'arrêt lancés par le juge espagnol Fernando Andreu MERELLES contre 40 militaires rwandais du FPR manque de consistance et ne peut convaincre personne.

Il n'est pas surprenant que le régime du FPR, qui se targue d'une moderne gouvernance, réagisse de cette manière. En effet il ne met en doute la compétence de cette justice quand cela ne l'arrange pas. Le communiqué semble dénier à la justice universelle son rôle de traquer les criminels où qu'ils se trouvent, or à d'autres occasions, il s'est félicité des condamnations de rwandais notamment en Belgique en application de ce principe de la compétence universelle. Il devrait être constant et accepter ce verdict.

Le communiqué allègue en plus que le Gouvernement rwandais a appris cela par la presse. Pourtant il est connu que le ministre de la justice Tharcisse KARUGARAMA s'est rendu en Espagne, quelques jours avant la sortie de ces mandats d'arrêt, pour négocier l'abandon de ce dossier. La justice espagnole a été intraitable. Le juge espagnol n'a fait que faire son travail. Après une longue enquête fouillée, il a acquit une intime conviction que les 40 officiers du FPR devaient répondre de leurs crimes. C'est le propre d'une vraie justice de lutter contre l'impunité.

Les crimes commis par certains membres du Front Patriotique Rwandais (FPR) et de son armée tant au Rwanda qu'en République Démocratique du Congo (RDC) sont bien documentés. Outre des rapports des organisations indépendantes internationales comme Human Rights Watch, Amnesty International, International Rescue Committee, le Rapport du rapporteur spécial M Roberto Garçon (*Commission des droits de l'homme : Rapport sur la violation des droits de l'homme au Zaïre, présenté par M. Roberto Garçon, Rapporteur spécial, conformément à la résolution 1996/77 de la commission, E/CN.4/1997/6/Add.1, 16 septembre 1996.*) etc. même des enquêteurs du Tribunal Pénal International (TPIR) ont recueilli des éléments impliquant quelques officiers du FPR dans des crimes horribles au Rwanda et en RDC. L'enquête du TPIR fut malheureusement étouffée et Madame le Procureur du TPIR, Carla Del Ponte, a regretté l'immixtion de la politique dans des dossiers judiciaires dans un livre publié en 2007 par sa porte – parole Florence Hartmann. Il a donc

fallu le courage des juges indépendants comme Jean-Louis Bruguière en France ou Fernando Andreu MERELLES en Espagne pour inculper ces criminels présumés du FPR.

Le Ministère des Affaires Etrangères du Rwanda prête au Juge espagnol les propos qu'il n'a jamais tenu, à savoir la négation du génocide rwandais. Dans le texte du Juge espagnol, le génocide rwandais n'est mis en question en aucun endroit. Le texte relève plutôt que le FPR et son armée, qui se targuent d'avoir arrêté le génocide, ont commis des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre qui restent impunis.

Par la voix du Ministère des Affaires Etrangères, le Rwanda semble insinuer que les autorités politiques espagnoles ne sont pas solidaires avec le juge Fernando Andreu MERELLES. Il est normal, dans un pays démocratique, et en vertu de la séparation des trois pouvoirs, que la politique ne se mêle pas de la justice. Si le gouvernement espagnol a pris ses distances, il veut que la justice agisse en toute indépendance. Les autorités espagnoles ont plutôt lancé un message que les autorités rwandaises n'ont pas su ou n'ont pas voulu déchiffrer. Il s'agit de dire aux inculpés : notre justice est indépendante, présentez-vous à elle, si vous êtes innocents, elle va lever l'inculpation.

Cette attitude du Gouvernement espagnole devrait en outre servir de leçon au Gouvernement rwandais qui emploie la justice pour se débarrasser des ses opposants potentiels notamment par les Tribunaux Gacaca, qui sont devenus une honte pour la crédibilité du Rwanda. Cette crédibilité que le communiqué du ministère des Affaires Etrangères semble capitaliser en évoquant les visites des Présidents et autres hautes personnalités n'en est pas une par ailleurs. Les intérêts géostratégiques aidant, des visites auront toujours lieu, même après le régime actuel. Car, ces visiteurs de marque savent eux aussi que la politique passe mais que la justice reste. **Les régimes passent, la Nation reste.**

Pour terminer, les FDU-Inkingi invitent les présumés criminels inculpés par le juge espagnol en vertu de la compétence universelle à prendre leur courage à deux mains et se présenter devant les tribunaux pour défendre leur cause. L'Espagne, comme la France, sont des pays démocratiques dans lesquels le droit est appliqué rigoureusement. Les gesticulations et la diversion des autorités politiques rwandaises ne changeront rien à la ténacité de cette justice indépendante.

Zevenhuizen le 12 Février 2008

Victoire Ingabire Umuhoza
Présidente des FDU